

## Diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

Spécialité Animation socio-éducative ou culturelle

Mention « Développement de projets, territoires et réseaux »

ASKORIA

Les Campus  
des solidarités

Niveau visé : Niveau 5 (Bac +2) | Durée : 16 mois | Modalité : Présentiel | Campus ASKORIA : Rennes

Prochain démarrage : novembre 2025

Code RNCP : 39930 (Date d'échéance de l'enregistrement : 04-12-2029)

Certificateur : ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques

## Le métier

L'animateur-coordonateur exerce son activité d'encadrement, dans le champ de l'animation socioéducative ou culturelle.

Il travaille notamment dans le cadre d'associations de jeunesse, d'éducation populaire ou de sport, de collectivités publiques, de regroupements intercommunaux, de secteur médico-social, d'entreprises du secteur marchand ou de l'économie sociale et solidaire...

**La spécificité « développement de projets, territoires et réseaux »**

**l'amène à impulser, concevoir et coordonner des projets collectifs à partir d'un diagnostic de territoire,** en s'appuyant sur une dynamique de travail en partenariat et en réseau.

## La formation

La formation menant au DEJEPS DPTR est construite autour de 4 Unités Capitalisables de formation (UC décomposées en modules) à certifier pour obtenir le diplôme :

- UC1 : **Concevoir un projet d'action**
- UC2 : **Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action**
- UC3 : **Conduire des démarches pédagogiques dans une perspective socio-éducative**
- UC4 : **Animer en sécurité dans le champ d'activité**

Chaque unité est certifiée séparément.

La formation se déroule sur **16 mois avec une alternance** entre la formation théorique et la formation pratique :

- **700 H de formation théorique** à l'école ASKORIA dispensant la formation
  - Cours et ateliers collectifs
  - Sessions techniques
  - Temps d'appropriation individuels des contenus
  - Travaux personnels et collectifs
  - Gestion de projets
  - Participation à des événements
  - Projets d'expérimentation sociale et solidaire
- **1 000 H à 2 000 H de formation pratique** réparties sur des périodes d'immersion en situation professionnelle, encadrées par un référent professionnel au sein de la structure.

En proximité des référents professionnels, les équipes pédagogiques d'ASKORIA effectuent un suivi individualisé de la montée en compétence de l'apprenant.



Textes réglementaires  
encadrant la certification

# Avec le DEJEPS, je peux :



- **Piloter** la mise en oeuvre de projets d'animation.
- **Soutenir** le travail de l'équipe.
- **Organiser** le travail partenarial.
- **Mettre en oeuvre** des démarches participatives d'éducation populaire.
- **Accompagner** l'implication des bénévoles.
- **Animer** des formations au sein de votre équipe.

## Accéder à la formation

### Profils et prérequis

La formation s'adresse aux personnes en recherche d'emploi ou en reconversion professionnelle vers les métiers de l'animation, et qui ont, soit :

- Un diplôme de niveau 4 dans le champ de l'animation ou du travail social inscrit au RNCP.
- Un diplôme de niveau 5 inscrit au RNCP.
- Un niveau de formation correspondant à un niveau 4 et peuvent attester d'une expérience d'animation de 6 mois ou 450 heures, en tant que bénévole ou professionnel.
- 24 mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à 1 600 heures minimum.

### Voies d'accès

Vous pouvez préparer le DEJEPS DPTR, selon votre projet :

- **En formation initiale**
- **En contrat d'apprentissage** (apprentissage / professionnalisation).
- **En formation continue**

### Financements

En fonction de votre statut (salarié, demandeur d'emploi, étudiant...), vous pouvez mobiliser différents dispositifs de financement de la formation :

- **Qualif Emploi Individuel** (Région Bretagne)
- **CPF** (Compte Personnel de Formation)
- **Transition Pro**
- **Financement personnel**
- **Financement Employeur ou OPCO**

[askoria.eu](http://askoria.eu)

**91% de réussite**  
au DEJEPS DPTR en 2022 à  
**ASKORIA**, soit 10 personnes  
diplômées.

**100% des diplômé·es**  
sont en emploi dans les 12 mois  
suivant la formation

Enquête d'insertion ASKORIA  
Données 2023

**MON  
COMPTE  
FORMATION**

## Je m'inscris !

### Mon Espace Candidat·e

- **Je crée mon compte** en sur le portail d'inscription d'ASKORIA.
- **Je dépose une demande** de renseignement en ligne.
- **ASKORIA me recontacte et m'accompagne** : conseil en orientation professionnelle, devis, financements, prérequis.
- **Je réalise en ligne un test d'autopositionnement** pour situer mon niveau avant l'entrée en formation.
- **Je rencontre un.e professionnel.le d'ASKORIA lors d'un entretien** visant à construire mon parcours de formation personnalisé.

**Je candidate sur le portail  
d'inscription ASKORIA**  
[webaurion.askoria.eu](http://webaurion.askoria.eu)